

Recueil des selles: coproculture/examen parasitologique

Intérêt :

La coproculture et l'examen parasitologique des selles vont permettre la mise en évidence de l'agent responsable de l'atteinte intestinale.

Prélèvement :

- A effectuer si possible lors des épisodes diarrhéiques, à distance de tout traitement.
- Recueillir les selles dans le flacon fourni par le laboratoire (si selles liquides remplir le flacon au tiers). **Bien refermer le flacon.**
- **Identifier le flacon avec nom et prénom, date et heure du recueil.**
- **Apporter le flacon rapidement au laboratoire (moins de 3h)** sinon mettre au réfrigérateur en cas d'acheminement différé.

NB : le délai d'acheminement est <1 heure si recherche de formes végétatives de parasites.

Pour l'examen parasitologique des selles :

- Il est conseillé de réaliser l'examen sur 3 selles à quelques jours d'intervalles (prescription médicale)
- 3 jours avant l'examen :
 - Eviter** : fruits (poire, pomme), féculents et graines (lentilles, fèves), foie ovins ou bovins
 - Arrêter** les médicaments contenant bismuth, charbon, huile de paraffine ; les suppositoires ; les produits de contraste barytés et les laxatifs.

Résultats :

Le délai moyen est de 72h mais variable selon les germes retrouvés.

Etiquette patient

N° DxLab

Coproculture / Parasitologie des selles

Renseignements cliniques

Fièvre	☐ non	☐ oui
Vomissements	☐ non	☐ oui
Eruption	☐ non	☐ oui
Diarrhée	☐ non	☐ oui
Eosinophilie	☐ non	☐ oui
Immunodépression	☐ non	☐ oui

Autres signes cliniques et/ou antécédents ?.....

Traitement

Antibiotique	☐ non	☐ oui
Antiviral	☐ non	☐ oui
Antiparasitaire	☐ non	☐ oui
Antifongique	☐ non	☐ oui

Voyages

☐ non ☐ oui

Pays visités :

Durée du séjour :

Retour le :